

Passerelle cyclable avenue de la Gare

## Une liaison sécurisée vers le centre-ville



Elections municipales

Une assemblée de 29 élus



1200 ans d'histoire

Les remparts de Molsheim



Judo club de Molsheim

Dominique Fischer décroche le 6<sup>e</sup> dan



Après 44 ans de service,  
nous exprimons un grand **MERCI**  
à tous nos fidèles clients.

Le rideau sera baissé le 30 septembre,  
mais d'ici-là,  
nous restons à votre service.

*Dominique Weber*

15, rue de Saverne - 67120 MOLSHEIM - Tél. 03 88 38 16 92



**Crédit Mutuel**  
**LA banque à qui parler**

[www.creditmutuel.fr](http://www.creditmutuel.fr)

CRÉDIT MUTUEL RÉGION MOLSHEIM  
26, PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE - 67120 MOLSHEIM  
CAISSES LOCALES DE : ALTORF - MOLSHEIM  
SOULTZ-LES-BAINS - WOLXHEIM  
TÉL. : 0820 09 55 68 (0,12 €/MIN)

**CHAUFFAGE - SANITAIRE - CLIMATISATION**  
**NOUVELLES ÉNERGIES**

Entreprise agréée RGE

QUALIBAT

PROFESSEUR ENR

PROFESSEUR ENR

PROFESSEUR ENR

PROFESSEUR ENR

PROFESSEUR ENR

**PAFFENHOFF**

26, rue du Général-de-Gaulle  
67120 MOLSHEIM

Tél. 03 88 38 31 22  
sarichauffagepaffenhoff@orange.fr

820 1220

**MOLSHEIM**

1525 1200 1598


**ans d'histoire**

1615 1871 1918 1909 1944

**Expositions et animations**  
au 1<sup>er</sup> étage de la Metzsig, à la médiathèque  
et au Musée de la Chartreuse

**Conférences automnales**

**molsheim1200ans**



## Au sommaire

### EVENEMENT

**Installation du nouveau Conseil municipal**  
Une équipe de 29 élus Pages 4 à 8

**Nouvelle Chiron Pur Sport**  
Un modèle d'agilité Page 9

### ENVIRONNEMENT

**Collecte et déchets verts**  
Et si on compostait Page 10

### VIVRE ENSEMBLE

**Bruits de voisinage**  
Vivre en bonne harmonie Page 11

### HISTOIRE

**Molsheim : 1200 ans d'histoire**  
Les remparts de Molsheim Pages 12 et 13

### VIE LOCALE

**Coronavirus - Covid-19**  
La Ville de Molsheim reconnaissante Pages 14 et 15

**Tribunal d'instance :**  
**Changement de dénomination**  
Place au tribunal de proximité Page 16

**Collège Rembrandt Bugatti**  
La cantine provisoire ouvre à la rentrée Page 17

**La Poste**  
Horaires d'ouverture Page 17

### SPORT

**Judo club de Molsheim**  
Dominique Fischer décroche le 6<sup>e</sup> dan Pages 18 et 19

### COMMERCE

Quoi de neuf à Molsheim ? Page 20

### SERVICES TECHNIQUES - TRAVAUX

**Chantiers à Molsheim**  
Le point sur les travaux Pages 21 à 23

### ETAT CIVIL

Carnets rose et blanc Pages 24 et 25

### DROIT D'EXPRESSION DES ÉLUS

Les tribunes Page 26

### En couverture, la passerelle cyclable avenue de la Gare

**Directeur de la publication** : Laurent Furst  
**Comité de rédaction** : Laurent Furst, Grégory Oswald et Régine Sérange

**Relecture** : Annette Krieger, Chantal Jeanpert, Renée Serrats et Valérie Viennot

**Coordination, et mise en page** : Régine Sérange  
**Photos** : Mairie de Molsheim, Passion photo club, Drone Sessions et documents remis

**Publicité & impression** : Chryss Imprimerie

Edité à 5 200 exemplaires - Dépôt légal à parution  
[www.molsheim.fr](http://www.molsheim.fr)



## Au lendemain des élections municipales Merci pour votre confiance

Madame, Monsieur, Cher concitoyen,

C'est pour moi un vrai bonheur de vous retrouver au travers de cet éditorial du Molshémien. C'est l'occasion pour moi de vous remercier pour la confiance que vous nous avez manifestée le 15 mars en accordant à la liste que je conduisais 52% de suffrages de plus qu'à la deuxième liste.

Mais soyons clairs, la campagne est terminée et la longue période de confinement est derrière nous, désormais la seule chose qui nous préoccupe est le travail et les dossiers à réussir.

Je voudrais en cet instant avoir une pensée pour les victimes de la pandémie qui a lourdement frappé l'Alsace et la France. Merci au corps médical et aux soignants pour leur engagement si souvent exemplaire. Merci aussi à toutes celles et ceux qui ont permis au pays de fonctionner en ces temps si difficiles : chauffeurs routiers, salariés de la distribution, électriciens, fonctionnaires, toutes ces personnes anonymes et essentielles.

Je souhaiterais aussi profiter de ces quelques lignes pour remercier mon prédécesseur, Jean-Michel Weber. Si nos routes se sont séparées au point d'être concurrents, je mesure son travail et connais sa passion pour notre Ville que les Molshémiens garderont à cœur au-delà du résultat d'un dimanche électoral.

Je mesure qu'entre la crise sanitaire dont nous espérons tourner la page et la crise économique qui nous touche déjà, rien ne sera facile. Cela dit, entouré d'une équipe motivée et volontaire, nous allons tout faire pour mettre en œuvre notre programme et faire avancer Molsheim.

Bien à vous

*Le Maire,  
Laurent Furst*



Le maire, Laurent Furst, encadré par ses sept adjoints avec, de g. à d., Gilbert Steck, Chantal Jeanpert, Christelle Wagner - Tonner, Jean Engel, Philippe Heitz, Martial Heller et Sylvie Teterycz (Document remis).

## Installation du nouveau Conseil municipal

# Une équipe de 29 élus

*Jeudi 28 mai s'est déroulée l'installation du nouveau Conseil municipal. Avec 23 suffrages Laurent Furst a été élu maire (six bulletins blancs). L'assemblée délibérante a approuvé la liste des sept adjoints, Philippe Heitz, Chantal Jeanpert, Gilbert Steck, Sylvie Teterycz, Martial Heller, Christelle Wagner - Tonner et Jean Engel.*

Lors du premier tour des élections municipales, plus de 30 000 communes ont élu leur conseil municipal au complet. Au soir du dimanche 15 mars, l'équipe "Molsheim, l'avenir avec vous" remportait le scrutin avec 60,45 % des voix contre 39,55 % pour la liste "Réveillons Molsheim". En raison de la crise sanitaire liée à la Covid-19, la loi du 23 mars a notamment prévu que les conseillers municipaux, élus au premier tour, entreraient en fonction à une date ultérieure.

A Molsheim, l'installation du Conseil municipal s'est déroulée le jeudi 28 mai à huis-clos au siège de la Communauté de communes de la région de Molsheim-Mutzig. La séance a été retransmise en direct sur le site de la Ville.

Outre le maire, Laurent Furst, sept adjoints ont également été élus :

- Philippe Heitz, 1<sup>er</sup> adjoint en charge des affaires sportives, de la jeunesse et de l'animation
- Chantal Jeanpert, adjointe en charge de la sécurité, des foires et marchés et de la communication

- Gilbert Steck : adjoint en charge de l'urbanisme et des travaux
- Sylvie Teterycz : adjointe en charge des affaires scolaires, périscolaires et de l'environnement
- Martial Heller, adjoint en charge des finances, des affaires domaniales, du tourisme et du jumelage
- Christelle Wagner-Tonner, adjointe en charge des affaires sociales et de la petite enfance
- Jean Engel, adjoint en charge des affaires culturelles, culturelles et du patrimoine.



maire

Laurent Furst  
Directeur d'hôpital en disponibilité



1<sup>er</sup> adjoint

Philippe Heitz  
Viticulteur



adjointe

Chantal Jeanpert  
Fonctionnaire retraitée



adjoint

Gilbert Steck  
Directeur financier retraité



adjointe

Sylvie Teterycz  
Responsable transport



adjoint

Martial Heller  
Directeur d'agence bancaire retraité



adjointe

Christelle Wagner-Tonner  
Assistante de direction



adjoint

Jean Engel  
Proviseur de lycée

# EVENEMENT

Voilà la liste des conseillers municipaux par ordre du plus grand nombre de suffrages obtenus et, à égalité de voix, par la priorité de l'âge. Ainsi les 16 premiers conseillers ci-dessous appartiennent à la majorité et les cinq derniers, à l'opposition.



*Christian Kopia*  
Directeur technique retraité



*Evelyne Dingens*  
Salariée de l'éducation nationale



*Catherine Wolff*  
Institutrice retraitée



*Martine Joerger-Pivodori*  
Employée de banque retraitée



*Patrick Marchini*  
Technicien de maintenance



*Sylvie Giaconia-Wantz*  
Coordinatrice planning



*Typhaine Ziminski*  
Secrétaire de direction



*Yann-Loïc Deruwez*  
*Responsable de tri sélectif*



*Nicolas Hitier*  
*Notaire-assistant*



*Valérie Bailly*  
*Secrétaire*



*Christophe Backet*  
*Technico-commercial*



*Sabrina Risbec*  
*Secrétaire médicale*



*Amélie Tusha*  
*Secrétaire de mairie*



*Maxime Lavigne*  
*Notaire*



*Ali Celepci*  
Technicien en cogénération



*Aimée Dietrich*  
Salariée à Sarepta



*François Orsat*  
Gérant de société retraité



*Jean-Michel Weber*  
Gérant de société retraité



*Marie-Bernadette Piettre*  
Directrice de crèche retraitée



*Thierry Peter*  
Ingénieur retraité



*Valérie Deblock*  
Orthophoniste





*La Chiron Pur Sport a effectué une tournée à travers l'Europe. Après Hambourg et Düsseldorf, les clients ont pu admirer le modèle le plus agile de la famille Chiron à Francfort (photo Bugatti SAS).*

## Nouvelle Chiron Pur Sport

# Un modèle d'agilité

*Après la Bugatti Chiron Super Sport 300 conçue pour la vitesse, le constructeur automobile décline le modèle de base en version "agilité". La production de la Chiron Pur Sport commence ce deuxième semestre 2020 au siège de l'entreprise à Molsheim. Elle coûtera trois millions d'euros net et sera limitée à 60 exemplaires.*

Après l'annulation de sa première mondiale à Genève en raison de la pandémie liée au coronavirus, la toute dernière née de la famille Chiron a fait sa promotion en direct dans les plus belles métropoles d'Europe. Son aérodynamisme innovant, un rapport de transmission plus court et des pneus nouvelle génération, font de la Chiron Super Sport le modèle le plus agile de la famille des Chiron.

Après des semaines de trajets d'essai sur différents circuits et

routes nationales, la nouvelle hypersportive a effectué ses derniers tours de maniabilité sur le circuit du Nürburgring en Allemagne avant le gel du logiciel pour la souplesse, le réglage des amortisseurs et la direction.

### Un moteur W16 de 1500 chevaux

L'occasion pour la Chiron Pur Sport de faire le spectacle, faisant rugir son moteur W16 de 1500 chevaux à chaque accélération. Selon le responsable du développement

Stefan Ellrott "Avec Chiron Pur Sport, nous poursuivons une approche de développement plus extrême et radicale. C'est la voiture parfaite pour tous les conducteurs qui aiment les virages aux limites et veulent ressentir un lien avec la route."

La Chiron Super Sport coûtera trois millions d'euros net et sera limitée à 60 exemplaires. Sa production est prévue au deuxième semestre 2020 au siège de l'entreprise à Molsheim en France.

## Collecte et déchets verts

# Et si on compostait ?

*C'est le 30 juin 1960 que le Select'om a vu le jour. Ses missions ont évolué au cours du temps avec pour objectif de recycler encore mieux et plus. Durant le confinement, le syndicat a assuré la collecte des déchets ménagers et assimilés mais a dû fermer ses huit déchèteries. Les déchets verts se sont souvent accumulés au fond des jardins alors qu'il aurait été aisé d'entamer une démarche de compostage..*

Le Syndicat intercommunal pour la collecte et le traitement des ordures de Molsheim, Mutzig et environs traite et valorise les déchets ménagers et assimilés sur un territoire comptant quatre communautés de communes, représentant au total 69 communes :

- la Communauté de communes de la Région de Molsheim-Mutzig
- la Communauté de communes de la Vallée de la Bruche
- la Communauté de communes des Portes de Rosheim
- la Communauté de communes de la Mossig et du Vignoble

Les déchèteries ont repris leur fonctionnement normal depuis le mois de mai et tous les déchets habituellement acceptés peuvent y être déposés à l'exception des collectes des produits dangereux\*. Afin de préserver la santé de chacun, des règles de fonctionnement spécifiques ont été mises en place pour garantir le respect des



*Pour produire un compost de qualité, il faut compter environ une année.*

gestes barrières et des règles de distanciation sociale. Outre le port du masque obligatoire, il est également impératif d'apporter ses propres outils pour assurer le déchargement de ses déchets verts, pour des raisons évidentes de sécurité et d'hygiène.

A ce sujet, le Select'om rappelle que les bacs verts collectés en principe tous les mardis matin à Molsheim ne doivent contenir aucun déchet végétal et invite les usagers à

produire leur propre compost.

Le principe du compostage consiste à transformer la matière organique en humus et en éléments minéraux. Mais attention de ne pas y mettre n'importe quoi ! Ni viande, ni os, ni graisses, ni papiers imprimés ne doivent être incorporés.

Cinq éléments sont à privilégier pour réussir à coup sûr son compost :

- Un tiers de matières carbonées ou "brun"
- deux tiers de matières azotées ou "vert"
- de l'air par un brassage énergique
- de l'eau pour activer la vie des micro-organismes
- un peu de terre de son jardin de préférence.

En respectant ces consignes à la lettre, il faut compter environ un an pour obtenir un compost de qualité pour son jardin.

Et si on compostait ?

*\*Les collectes des produits dangereux sont reportées aux mois de septembre et d'octobre 2020.*

## Stop aux masques et gants jetés à terre !

En France, depuis le début du déconfinement, une nouvelle source de pollution a fait son apparition, celle des masques de protection et des gants usagés. Ils jonchent les trottoirs, remplissent les caniveaux, sont jetés au hasard dans les poubelles. Ces incivilités représentent un vrai danger de contamination et polluent l'environnement. Fin juin, le ministère de la Transition écologique et solidaire et l'Ademe ont lancé une campagne de sensibilisation contre ce nouveau fléau afin de rappeler que ces déchets sont source de pollution et contribuent à la diffusion du virus s'ils ne sont pas jetés à la poubelle.



## Bruits de voisinage

# Vivre en bonne harmonie

*Vivre en communauté nécessite de respecter certaines règles fondamentales de savoir-vivre qui relèvent du bon sens. Dans son arrêté municipal n°260-2018 concernant la lutte contre les bruits de voisinage, la Ville de Molsheim énonce les différents dispositifs légaux appliqués afin de protéger la santé et la tranquillité publique de chaque concitoyen.*

Les bruits de voisinage sont réglementés par le Code de la santé publique. Ils peuvent être liés au comportement d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité. D'autres bruits sont issus des activités sportives, culturelles ou de loisirs ainsi que des activités professionnelles (dont les chantiers). Ils peuvent être sanctionnés, dès lors qu'ils constituent un trouble anormal, se manifestant de jour ou de nuit.

## Respecter la législation

S'agissant des bruits de comportement, sont concernés ceux provenant d'aboiements intempestifs, de travaux de jardinage ou de bricolage, d'appareils électroménagers, de pétards... Les apprentis bricoleurs et jardiniers doivent également respecter



*Avant d'entreprendre des travaux de rénovation ou d'aménagement de sa maison, il est préférable d'en informer ses voisins.*

certaines règles de bienséance. Ainsi tondeuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques et autres engins bruyants **sont utilisables du lundi au samedi de 8 h à 20 h ; les dimanches et jours fériés de 9 h à 12 h.** Le reste du temps, il est préférable de s'adonner à des activités plus silencieuses et respectueuses de son voisinage.

S'agissant des bruits générés par des activités professionnelles, les principes applicables à l'ensemble des bruits de voisinage sont également valables.

Toutefois l'utilisation d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une nuisance sonore doit être interrompue, en règle générale, **entre 20 h et 7 h les jours ouvrables et le dimanche ainsi que les jours fériés.**

Pour les établissements recevant du public comme les bars, restaurants..., leurs responsables doivent se conformer à la loi et rappeler aux usagers de respecter la tranquillité du voisinage. Quant à l'organisation d'activités sportives et de loisirs, elle est soumise à autorisation municipale qui peut réglementer les horaires de fonctionnement et les niveaux sonores dans le souci du maintien de l'ordre public. Concernant les travaux bruyants liés à des chantiers publics ou privés, ils sont interdits les dimanches et jours fériés ainsi que les jours ouvrables **de 20 h à 7 h sauf dérogation exceptionnelle accordée par le maire.**

Mais quoi qu'il en soit, pour résoudre les conflits, il est préférable de favoriser le dialogue.

## Tapage nocturne

Le constat de l'infraction se fait sans mesure acoustique et est passible d'une contravention de 3<sup>e</sup> classe. Les personnes coupables encourent également la peine de confiscation de l'objet de l'infraction. Depuis le 26 septembre 2007, les policiers municipaux sont également autorisés à dresser les procès-verbaux pour les bruits ou tapages injurieux au même titre que la gendarmerie et la police nationale.

Molsheim : 1200 ans d'histoire !

## Les remparts de Molsheim

*Le 1200<sup>e</sup> anniversaire de la première mention écrite de Molsheim (vers 820) constitue un excellent prétexte pour faire le point sur les origines de la localité et, en particulier, sur le mur d'enceinte et son évolution grâce, entre autres, aux fabuleuses restitutions historiques de l'illustrateur alsacien Christophe Carmona.*

Longtemps limité à la vieille ville, l'espace urbain de Molsheim est le fruit d'un long processus qui s'étale sur plusieurs siècles. Même à l'intérieur des remparts, on a pu distinguer plusieurs étapes entre la première enceinte (autour de l'actuelle place du Marché) et l'agrandissement des fortifications sous Jean Ier de Dirpheim (évêque de Strasbourg de 1306 à 1328) qui fixa alors les limites du vieux Molsheim au lendemain de la Révolution française, jusqu'à l'ère industrielle.



### 1. Molsheim vers 1220

Au temps de Charlemagne (vers 820), Molsheim n'est encore qu'un modeste village formé de quelques maisons, regroupées non loin d'une ancienne voie romaine. Il faut attendre la fin du XII<sup>e</sup> siècle pour trouver la mention d'un "cimetière fortifié" qui, derrière une palissade de bois, protégeait la première église Saint-Georges, la cour domaniale de l'évêque de Strasbourg et les maisons des chevaliers affectés à sa défense. C'est aussi l'époque où le futur empereur Frédéric II décide de fonder la ville (4 février 1220) qu'il dote de nombreux privilèges, comme celui de construire des remparts.



## 2. Molsheim vers 1320

D'après les recherches que nous avons menées, les fortifications de Molsheim sont principalement élevées dans les années 1250-1260, mais ces travaux colossaux vont se poursuivre jusqu'au début du XIV<sup>e</sup> siècle. Très attaché à la localité, l'évêque Jean de Dirpheim y fonde en 1316 un hôpital pour les pauvres (sous l'actuelle église des Jésuites). Non loin de là, il fait également bâtir en 1324 un château fort pour lui-même et ses successeurs. Par la suite, il incorpore ces deux constructions dans le périmètre fortifié de la ville, dans laquelle il meurt le 6 novembre 1328.



## 3. Molsheim vers 1620

Blottie à l'intérieur de ses remparts, la localité va subir plusieurs sièges, en particulier lors de la guerre des Évêques (1592) ou de celle des Margraves (1610). Cette époque troublée marque pourtant l'âge d'or de Molsheim qui, face à la ville protestante de Strasbourg, devient pour un temps le centre de la Contre-Réforme catholique en Basse-Alsace. Outre les chanoines du Grand Chœur et du Grand Chapitre de la cathédrale, la ville accueille alors plusieurs ordres religieux, dont un collège de jésuites (1580-1765) et un couvent de chartreux (1598-1792), qui vont donner à l'espace *intra muros* sa physionomie actuelle.



Grégory OSWALD



Coronavirus - Covid-19

## La Ville de Molsheim reconnaissante

*La pandémie de coronavirus qui sévit depuis décembre 2019 a conduit le Président de la République à instaurer le confinement à partir du 17 mars jusqu'au 11 mai. Durant cette période de crise, de nombreux élans de solidarité ont vu le jour sur le territoire de Molsheim. La cité Bugatti tenait à témoigner sa profonde reconnaissance à toutes les personnes qui, de près ou de loin, se sont mobilisées. MERCI A VOUS TOUS !*



Durant et après le confinement, la solidarité était le mot-clé et a suscité de belles initiatives personnelles ou professionnelles sur le territoire :

- **La librairie molshémienne LDE** est venue en aide aux collégiens en offrant aux deux Départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin 100 ordinateurs (écran-clavier-souris-unité centrale) prêts à l'emploi pour leur permettre de suivre les enseignements à distance.
- A l'initiative d'un enseignant, technicien d'usinage, les imprimantes 3D du lycée Marchal ont soutenu le milieu médical. **Le "March'Lab"** a ainsi fabriqué 1 400 visières de protection à destination principalement des aides soignants ou autres personnels médicaux (1).
- L'association d'insertion professionnelle **La Main Verte** de Molsheim a tondu l'ensemble des pelouses du Centre de secours principal et de la gendarmerie de Molsheim en signe de solidarité et en soutien aux personnels pour leur engagement au quotidien dans la crise sanitaire.
- Un autoentrepreneur, **Pressing Auto à Domicile**, a, quant à lui, gratuitement nettoyé à la vapeur des véhicules pour les personnels soignants, pharmaciens, gendarmes et policiers, pompiers... du 27 mars au 9 avril dans la cour de la mairie (2).
- **Le Centre communal d'action sociale et le magasin 8 à Huit** proposaient chaque semaine un service de portage de courses à destination des personnes isolées. Il était assuré par des bénévoles ou des agents de la Ville. Vendredi 17 avril, le magasin a offert un lot de chocolats de Pâques à l'Ehpad du Krummbuechel (3).



D'autres actions ont été menées par les différents clubs services de la région notamment (Rotary, Lions...) Par ailleurs, la Ville de Molsheim tenait à remercier toutes les petites mains qui ont confectionné et distribué des masques en tissu.



## Hôpital local de Molsheim

### Dessine-moi le printemps !

Durant la période de confinement, l'équipe de l'hôpital local de Molsheim a lancé un grand concours de dessins du 12 mars au 13 avril sur le thème du printemps, concours ouvert aux enfants du secteur afin d'apporter des notes de réconfort aux résidents coupés de leur famille.

Au total ce sont 142 dessins qui sont parvenus aux Ehpad du centre-ville et du *Krummbuechel* pour la plus grande joie de toutes les boucles argentées ravies de cette marque de sympathie intergénérationnelle. Il y a de vrais talents sur le territoire comme en témoignent les quatre œuvres lauréates dans leur catégorie présentées par les résidents eux-mêmes.

Les quatre artistes en herbe ont gagné des billets pour aller admirer le 7<sup>e</sup> Art...



Dans la catégorie des 3-5 ans, c'est Apolline (4 ans) la gagnante. Ses fleurs ont séduit Mme Zilliox et les résidents de l'Ehpad du *Krummbuechel*.



Mme Schultheiss (à g.), résidente de l'Ehpad du *Krummbuechel* brandit le dessin de Margaux, lauréate chez les 9-11 ans et M. Lacasa, résident de l'Ehpad du centre-ville, celui de Romain, vainqueur chez les 12 -14 ans. Quant à Mme Denni et ses amis de l'Ehpad du centre-ville, ils ont flashé pour le papillon de la petite Léna, 7 ans, gagnante de la catégorie des 6-8 ans.





## Tribunal d'instance

# Place au tribunal de proximité

*Conformément à la loi de programmation 2018-2022 et de réforme pour la justice du 23 mars 2019, le tout nouveau tribunal judiciaire de Saverne regroupe le tribunal de grande instance de Saverne et les tribunaux d'instance de Saverne et de Molsheim depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020. L'entité molshémienne devient le tribunal de proximité de Molsheim.*

La loi de programmation 2018-2022 et de réforme pour la justice a créé le tribunal judiciaire de Saverne résultant de la fusion entre le tribunal de grande instance de Saverne et les tribunaux d'instance de Molsheim et de Saverne.

Conformément à l'article L212-8 du code de l'organisation judiciaire, le tribunal judiciaire peut comprendre, en dehors de son siège, des chambres de proximité dénommées "Tribunaux de proximité", dont le siège et le

ressort ainsi que les compétences matérielles sont fixées par décret.

En l'espèce et depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, le tribunal d'instance de Molsheim devient donc une chambre de proximité du tribunal judiciaire de Saverne dénommée tribunal de proximité de Molsheim. Il conserve quasiment les mêmes compétences que son prédécesseur, à l'exception des contentieux des élections professionnelles et de celui du juge de l'exécution mobilière, compétences qui sont transférées au tribunal judiciaire.

## Le tribunal en bref

Tribunal de proximité de Molsheim  
3 rue Maréchal Kellermann  
CS 69116 - 67129 Molsheim cedex  
tél. 03 88 49 72 49  
accueil.tprx-molsheim@justice.fr

Horaires d'ouverture  
(hors vacations judiciaires)  
Lundi, mercredi et jeudi :  
8 h à 12 h et 14 h à 17 h  
Mardi : 8 h à 17 h  
Vendredi : 8 h à 12 h et de 14 h à 16 h



## Collège Rembrandt Bugatti

# La cantine provisoire ouvre à la rentrée

*Prévue initialement le 4 mai, l'ouverture de la cantine provisoire du collège Rembrandt Bugatti a été repoussée à la rentrée prochaine, covid-19 oblige. Un projet de construction d'une demi-pension en dur est programmé dans le plan pluriannuel d'investissement du Département.*

Les collégiens de Rembrandt Bugatti peuvent dormir sur leurs deux oreilles. A la rentrée prochaine ils bénéficieront d'un nouvel espace de restauration provisoire sur site. Les allers-retours incessants à destination du lycée Henri-Meck durant la pause déjeuner appartiendront désormais au passé.

Grâce à la volonté de ses deux élus locaux, Chantal Jeanpert et Philippe Meyer Le Conseil départemental du Bas-Rhin, a décidé d'installer un bâtiment modulaire qui permettra aux collégiens concernés une restauration sur site dans l'attente de la construction d'une demi-pension de production (projet actuellement au stade des études de conception, mené par l'agence d'architecture Weber & Keiling).

L'espace restauration est implanté sur l'actuel parking des professeurs au nord du site, au droit de la clôture d'un chemin communal. Les flux des camions de livraison et des collégiens ne se croiseront pas. Le restaurant provisoire ouvrira ses portes à la rentrée de septembre 2020. Il fonctionnera selon un mode de télérestauration et accueillera l'ensemble des demi-pensionnaires du collège (environ 350), dans une salle de restauration de 170 m<sup>2</sup> pour 144 places assises.

## Une liaison chaude/froide

L'ensemble du bâtiment provisoire représente 21 modules de 15 m<sup>2</sup> soit une superficie totale de 315 m<sup>2</sup>. Il comprendra les espaces suivants : salle de restauration, espace cuisine, espace laverie et des vestiaires pour les agents. Les repas ne seront pas produits sur place mais confectionnés alternativement



*La salle de restauration, ici en cours d'installation mi-juillet, accueillera les collégiens dès la rentrée scolaire (documents remis).*



*L'espace cuisine*

par le lycée Louis Marchal et la cité scolaire Henri Meck. Ils seront livrés chaque midi en véhicule équipé d'une liaison chaude/froide. Du personnel de restauration a été engagé par le Conseil départemental pour assurer le service de restauration.

Un projet de construction d'une demi-pension en dur au collège Bugatti est programmé dans le plan pluriannuel d'investissement.

## La Poste : horaires d'ouverture

Depuis le mois de juin et suite à la crise sanitaire, les horaires d'ouverture du bureau de poste de Molsheim situé au 10 avenue de la Gare sont les suivants :

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.  
Le samedi de 9 à 12 h.

Pour toutes les opérations d'affranchissement et de fourniture de petit matériel (enveloppes, timbres, contenants pour envoyer un objet...), il est également possible de se rendre au centre de tri situé au 5 rue Jean Mermoz, du lundi au vendredi de 8 h 15 à 19 h 15 et le samedi de 8 h 15 à 12 h.

Judo club de Molsheim

## Dominique Fischer décroche le 6<sup>e</sup> dan

*Alors que le judoclub de Molsheim fête ses 60 ans en 2020, Dominique Fischer entre dans le clan fermé des Hauts-gradés du judo en décrochant son 6<sup>e</sup> dan et en offrant ainsi la première ceinture rouge et blanche à son club de cœur. C'est à Paris, des mains du champion du monde de la discipline, Jean-Luc Rougé, qu'elle lui a été remise.*

**S**incérité, amitié, respect, honneur, contrôle de soi, modestie, politesse, et courage. Telles sont les valeurs du judo qui sont profondément ancrées en Dominique Fischer. Ces valeurs l'ont porté et conduit à décrocher le premier 6<sup>e</sup> dan du judo club de Molsheim au terme d'une prestation de 30 minutes unanimement appréciée par un jury d'experts.

C'est à l'âge de 6 ans que Dominique monte sur son premier tatami et cela fait 45 ans que cela dure. "En 6<sup>e</sup>, j'étais petit et rond", se souvient l'actuel professeur d'EPS du collège Rembrandt Bugatti. Il décide alors de se bouger et court jusqu'à huit fois par semaine. Durant les vacances, il enchaîne les stages de judo et à force de persévérance rafle les titres départementaux, régionaux, interrégionaux, nationaux...

A 15 ans il obtient sa ceinture noire. Le jour de ses 40 ans, il gagne son 5<sup>e</sup> dan le 18 mai 2008 et après trois années de préparation intense, il présente son

6<sup>e</sup> dan le 16 novembre 2019 à Paris. Accompagné de ses trois partenaires d'examen, Gregory Rieffel, Mickaël Rieffel et Philippe Leger, il enchaîne les mouvements pendant 30 minutes et décroche son Saint-Graal...

Cette ceinture rouge et blanche, c'est le champion du monde, Jean-Luc Rougé, président de la Fédération française de judo, jujitsu, kendo et disciplines associées, qui la lui a remise officiellement lors de la cérémonie du Kagami Biraki le 18 janvier dans les locaux de la FFJDA. Le 7 février au gymnase Atalante de Molsheim, c'est la championne Marie-Paule Panza, "seule jury nationale alsacienne" qui la lui retransmet devant tous ses amis et élèves venus nombreux rendre hommage à ce sportif hors du commun.

Certes il faudra désormais l'appeler Maître Dominique mais l'homme n'a pas changé et se sent surtout investi d'une mission de transmission. En toute humilité...



*En lui retransmettant la ceinture rouge et blanche, Marie-Paule Panza, a rappelé combien elle avait apprécié la prestation de 30 minutes que Dominique Fischer avait livrée devant le jury d'experts. "Toutefois, tu n'as pas plus de droits qu'avant mais par contre tu as beaucoup de devoirs".*



Même le président fondateur du club en 1960, Léon Heckmann, était venu à Molsheim ce 7 février pour féliciter Dominique et saluer sa très belle performance.



Outre son épouse et ses trois enfants, Dominique a tenu à rendre hommage à ses parents, Cécile et Francis Fischer, tous deux profondément impliqués dans la vie associative molshémienne.



C'est aussi grâce à ses partenaires, Grégory Rieffel, Mickaël Rieffel et Philippe Leger, que Dominique a pu présenter un programme propre et abouti devant le jury.



Après avoir dressé le portrait du récipiendaire, le président actuel du judo club de Molsheim, Thierry Garcia, a annoncé à Dominique que toute sa bande d'amis et de connaissances lui offrirait un voyage au pays du soleil levant.

## A vos agendas : Fête du sport samedi 5 septembre de 10 h à 17 h

Comme chaque année, la Fête du sport, rendez-vous incontournable de tous les athlètes en herbe ou confirmés se tiendra **le samedi 5 septembre de 10 h à 17 h** rue des Sports. Que vous soyez plutôt sports de balle ou de combat, disciplines aériennes, aquatiques ou terrestres, qu'importe. La plupart des 40 associations molshémiennes seront présentes afin de vous permettre de tester, comprendre, découvrir et surtout bouger tout en vous amusant ! Les activités se dérouleront sur les parkings de la rue des Sports, à la Maison des élèves, au gymnase Hossenlopp, à la base de canoë kayak, au Holtzplatz et à la piscine.  
Renseignements :  
**sports@molsheim.fr - tél. 03 88 49 58 23**



## Quoi de neuf ?

### La crêperie de Molsheim

Une petite crêpe flambée aux mirabelles ? C'est une des nombreuses spécialités locales que Thierry Heitz propose sur sa carte. Depuis le 9 juin, il accueille sa clientèle à la crêperie de Molsheim, située au 2 place de l'Hôtel de Ville et gérée préalablement par Valérie Kunz. Cuisinier de formation, il a travaillé en restauration collective et commerciale dans la région de Strasbourg et a saisi l'opportunité de s'installer à Molsheim "où il fait bon vivre et travailler", selon lui. Se fournissant auprès des producteurs locaux, Thierry propose des galettes, des crêpes et ses suggestions du jour au gré des saisons...

Heures d'ouverture :  
Du mardi au dimanche de 11 h 45 à 21 h 30.  
Fermeture le lundi et le jeudi  
tél. 03 88 38 28 52 - <https://creperie-de-molsheim.eatbu.com/?lang=fr>  
f Crêperie de Molsheim



Entouré de Valérie en cuisine et des ses deux fils, Guillaume et Vincent, en salle, Thierry Heitz ambitionne de proposer des soirées à thème, des quiz...



Yorgens ambitionne de réunir 700 références de rhum dans sa cave. Toutes les infos sont relayées sur facebook et instagram.

### L'arrangé des Alchimistes

Situé au 1b quai des Anciens Abattoirs, l'arrangé des Alchimistes est un espace pas comme les autres dédié au rhum. Yorgens Tuernal se définit comme "le gérant et la vitrine" de l'établissement. Avec ses trois associés, il confectionne des boissons sur place, à base de rhum, de sucre de canne et d'ingrédients divers (fruits, épices...) qu'il exporte en Europe et en Asie. Par ailleurs, un espace cave rassemble quelque 300 références de rhum issues des quatre coins du monde. D'ici quelques jours, le site ouvrira même son propre bar et proposera des soirées "master class" pour découvrir tout l'univers du rhum...

Heures d'ouverture :  
du jeudi au vendredi de 17 h à 20 h - le samedi de 17 h à 22 h  
horaires susceptibles d'évolution  
<https://www.lesalchimistes.eu/>  
f l'arrangé des alchimistes i l'arrangedesalchimistes

## Appel

Nouveaux commerçants,  
vous souhaitez figurer dans cette rubrique ?

contactez-nous :

Service communication

tél. 03 88 49 58 28 - [communication@molsheim.fr](mailto:communication@molsheim.fr)

Chantiers à Molsheim

# Le point sur les travaux

## Rue Ernest Friederich

Pendant le chantier de la gare, la rue Ernest Friederich était devenue l'itinéraire privilégié de desserte du centre-ville. Son revêtement présentait des signes évidents de vieillissement et la chaussée était déformée et en mauvais état. La Ville a ainsi souhaité remettre en état la couche de surface de cette voirie d'une superficie de 3 670 m<sup>2</sup>. Ces travaux de rénovation d'un montant de 45 000 € TTC se sont déroulés début juillet.



La pose de la couche d'enrobé a eu lieu le mercredi 8 juillet.



Un rabotage de la chaussée, sur 5 cm, a été effectué avant la pose d'un enrobé neuf.



Le marquage a été réalisé dans la foulée

## Fibre optique

La fibre optique se déploie dans la commune ! Cette arrivée signifie la possibilité pour tous les habitants, de bénéficier de nouveaux services multimédia. Aujourd'hui, la fibre est nécessaire pour rendre un territoire attractif. La Communauté de communes de la Région de Molsheim-Mutzig a choisi la société SFR FTTH pour réaliser ce déploiement d'infrastructure qui découle d'un plan voulu par l'Etat et dont la Ville de Molsheim est l'observateur et le facilitateur. Le réseau que construit SFR FTTH est un réseau mutualisé qui sera ouvert à l'ensemble des opérateurs commerciaux (Orange, Free, Bouygues Télécom, SFR, etc.). Le déploiement suit des règles



strictes imposées par l'État. Pour en savoir plus : <https://www.arcep.fr/>

## Rue de la Fonderie

Les travaux de la rue de la Fonderie entrepris au courant du 2<sup>e</sup> semestre 2019 concernaient la création d'une voie verte bidirectionnelle d'une largeur de 2,50 m le long de la voie ferrée ainsi que le réaménagement de la voirie. La chaussée d'une largeur minimale de 3,50 m dans sa partie basse est donc en sens unique de l'avenue de la Gare jusqu'à l'emprise de France Telecom en amont de la

rue de la Truite. Elle s'élargit ensuite jusqu'à 5,40 m maximum vers la rue Ernest Friederich. Pour jouer le rôle de brise-vitesse, cinq coussins berlinois ont été implantés, quatre dans la partie élargie et un dans la partie plus étroite de la rue.

Le parking aménagé sur le côté droit en amont du pont de l'Union européenne comprend 41 aires de stationnement et est opérationnel.



Situé à l'angle de la rue de la Fonderie et de la rue Ernest Friederich, le parking comprend 41 aires de stationnement dont une destinée aux personnes à mobilité réduite.



Outre les doubles places de stationnement matérialisées au sol côté habitation, des coussins berlinois ont été implantés pour jouer le rôle de brise-vitesse.

## Parking en ouvrage



Un escalier permet d'accéder directement à la voie.

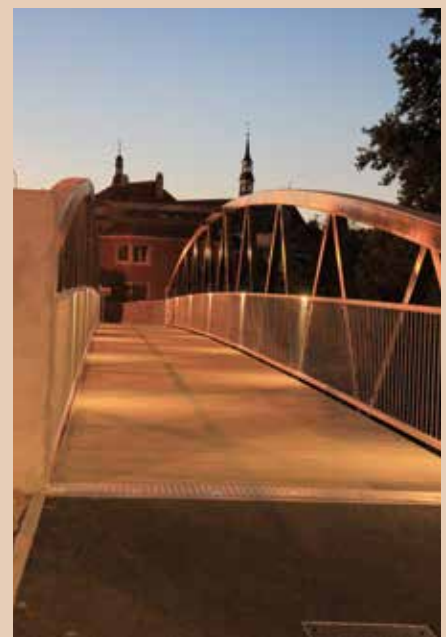
L'entreprise Sotravest a terminé le gros œuvre et la grue a été démontée début août. D'une longueur de 155 m sur une largeur de 16 m, la structure atteint une hauteur de 12 m et dispose de quatre plateaux d'une capacité d'une centaine de places de stationnement chacun. 4000 m<sup>3</sup> de béton et 190 tonnes d'armatures en acier ont été nécessaires pour assurer l'habillage de cet ouvrage. Une rampe située côté Nord (rue du Gibier) permet l'accès des véhicules. La rampe côté Sud est dédiée à la sortie des véhicules. Avec l'interruption des travaux liée à la pandémie, le parking devrait être opérationnel cet automne.



Cette photo capturée par drone offre une belle vue de l'emprise du parking en ouvrage (Photo Drone Sessions).

## Passerelle avenue de la Gare

La Communauté de communes de la région de Molsheim-Mutzig a entrepris les travaux d'aménagement de la piste cyclable située avenue de la Gare. D'une longueur de 48 m pour une largeur de 3 m, une passerelle cyclable bidirectionnelle en armature métallique et platelage en béton antidérapant a été acheminée en deux convois début 2020. L'implantation sur site s'est déroulée le 28 février et la passerelle est accessible depuis la fin mai. Un équipement enjambant le canal Coulaux a également été réalisé pour assurer la continuité de la liaison cyclable de la gare au centre-ville.



*Cette passerelle permet aux cyclistes de rejoindre le centre-ville en toute sécurité de jour comme de nuit grâce aux leds incorporés à la structure.*

## Camping et aménagements voiries rue des Remparts - rue des Sports

Le chantier engagé dès la fin septembre 2019 concernait à la fois la construction d'un ouvrage destiné à franchir la Bruche dans le prolongement de la rue des Remparts et la création d'une voirie sur l'emprise de l'ancien centre hippique.

Un parking a également été créé dédié en partie aux éventuels visiteurs du camping. Il permettra également d'augmenter l'offre de stationnement pour les usagers du gymnase Hossenlopp. Parallèlement, la Ville a entrepris la construction du nouveau bâtiment d'accueil qui sera opérationnel dès la saison 2021 - 2022.



*Cette vue permet d'apprécier l'avancement du chantier. La partie voirie est terminée et la construction du bâtiment d'accueil du camping se poursuit (photo Drone Sessions).*

## Grilles d'accès au cimetière

Suite à la deuxième tranche de réaménagement des allées du cimetière de la route de Dachstein, il a été procédé à la confection de nouvelles grilles d'accès à cet espace. Les travaux se sont effectués en régie. Seul le thermolaquage a été pratiqué chez un prestataire extérieur.

Cet automne, la Ville enclenchera la troisième tranche de réaménagement des allées et s'attellera à la rénovation des murs intérieurs du cimetière.



*Un thermolaquage des grilles a été effectué pour limiter les agressions des éléments extérieurs comme le soleil ou l'humidité.*

# ETAT CIVIL

Sur cette page, retrouvez les carnets rose et blanc pour la période du 1<sup>er</sup> décembre 2019 au 29 février 2020

NB : Pour pouvoir faire figurer les données dans cette rubrique, nous devons attendre que les communes de naissance nous communiquent les informations

## Naissances

## Bienvenue à ...

### Décembre 2019

- **Jade,** fille d'Elise JOSE et de Sébastien RIEBEL
- **Malik,** fils de Zouaouia EL MENTRA et Madjid BENMANSOUR
- **Oskar,** fils de Cathy LORENTZ et de Pascal LOBELL-MANGA DEMOTOMBI
- **Sefouane,** fils d'Allicia STRAEBLER et d'Abdouloualy TAIHI
- **Louis,** fils d'Audrey KOESSLER et d'Emmanuel ERBS
- **Eliz,** fille d'Eda SEVINÇ et d'Asir ALTUNKAYA
- **Alexandre,** fils de Laëtitia BOEHLER et de Pierre-Emmanuel ARCALIS



### Janvier 2020

- **Emma,** fille de Léa LE NOIR et de Yusuf AYTAÇ
- **Robin,** fils de Morgane DERRIEN et de David DE BRITO
- **Cécilia,** fille de Mariami BABUTSIDZE et de Tornike NAREKLISHVILI
- **Thaïs,** fille de Sandy SCHAEFFER et de Ryan VAN COOTEN
- **Inès,** fille de Natacha STROH et de Tristan DEBOUBERT



### Février 2020

- **Imran,** fils d'Amel SALKA et d'Ahmed LAKSIR
- **Eslina,** fille de Derya Suna CELEBI et d'Emrah ERAYDIN
- **Constance,** fille de Anne-Sophie MARULLAZ et de Guillaume EHRHARDT
- **Claire-Victoria,** fille de Estelle KINTZ et de Charles-Edouard LAMBINET
- **Adrien,** fils de Marie FAITOT et de Pierre LAPORTE
- **Ayden,** fils de Laetitia PABST et de Florian KLEIN
- **Esila,** fille de Hulya TOPAK et de Fatih ERDOGAN
- **Benjamin,** fils de Sabrina JASERON et de Lionel WEBER
- **Thiago,** fils de Manuela DA SILVA OLIVEIRA et de Benoît SANTAMARIANOVA
- **Arthur** fils de Caroline DE GAIL et de Guillaume PIGOT
- **Ege** fils d'Ayse TOPAK et d'Ibrahim ERBAY
- **Viktor** fils de Charlotte ARENZ et de Guillaume SCHNEIDER

## Mariages

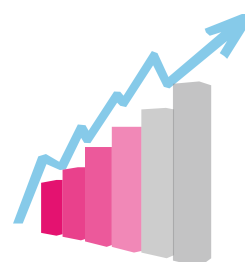
## Tous nos vœux de bonheur à ...



Marcio CARVALHO et Ambre COURTOIS	7 décembre 2019	Alexandre ZIEGELMEYER et Anastasia ADAM	15 février 2020
Ludovic THOMAS et Aude CHARBONNIER	7 décembre 2019	Ali OUIDERNI et Florence HUCLIN	29 février 2020
Burhan TURCAN et Rabia KEMALDAR	21 décembre 2019		

## Les statistiques 2019

Naissances	76 dont 0 à Molsheim
Décès	88 dont 46 à Molsheim
Mariages	36
Divorces	17
Pacs	30 enregistrements et 178 dissolutions





Sur cette page, retrouvez les carnets rose et blanc pour la période du 1<sup>er</sup> mars au 31 mai 2020  
 NB : Pour pouvoir faire figurer les données dans cette rubrique, nous devons attendre que les communes de naissance nous communiquent les informations

Naissances

Bienvenue à ...

Mars 2020

- **Capucine et Coline**, filles d'Elodie YZIQUEL et de Bruce JUILLET
- **Ahlya**, fille de Manon BOISARD
- **Ayden**, fils d'Alessia MODAFFERI
- **Assil**, fille de Mariam SOUJAA et d'Abdellah EL HIJI



Avril 2020

- **Omer**, fils d'Elif DEMIR et de Halilibrahim TUTAN
- **Julia**, fille de Justine LEHMANN et d'Alexandre LA SPESA
- **Thanina**, fille d'Eliane EYMONERIE et de Lounes AFETTOUCHE
- **Ilona**, fille de Gwendoline SOULIER et de Guillaume PFANN
- **Mayssan**, fille de Chadia THELB et de Majdi KOUAS
- **Valentin**, fils d'Aurélie DESBOIS et de Pierre BREUILLÉ
- **Octavia**, fille de Delphine LONCKE et de Jérémie ROUGON
- **Eden**, fils de Florine MULLER et d'Yves NTOKE
- **Ayan**, fils de Caroline QUIERZY et de Nizar JBELI
- **Tiago**, fils d'Emilie VIRET et de Jean LAMBLA



Mai 2020

- **Antonin**, fils de Melissa REYMANN et de Christophe LOPATKA
- **Lexie**, fille de Fille d'Elodie KAEUFLING et de Mathieu LECOUSTRE
- **Clara**, fille d'Ulrike HEIDEMEIER et de Xavier GOUVERT
- **Léo**, fils d'Elodie HUMBERT et de Julien STRUB
- **Helena**, fille d'Aurélie DUCHE et de Mathieu ORTIZ MIGUEZ
- **Cassandra**, fille de Coralie SCHNELL et de Christophe HOUTH
- **Suzanne**, fille de Marie CHAUFER et de Guillaume SCHOCH

Hommage à Jean-Pierre Muller dit Peter

Photographe au grand cœur

Qui ne connaissait pas Peter ? Habitant rue de la Source, le Molshémien aimait taquiner la truite ou le brochet tout comme ses nombreux amis. La Ville de Molsheim a appris à mieux le connaître avec le chantier de dénivellation du passage à niveau PN20. Sa passion pour la photo associée à sa connaissance des travaux publics l'a conduit à suivre ce programme de bout en bout. Qu'il pleuve, ou neige, de jour comme de nuit. Il avait coutume de le qualifier de "mon chantier" et était unanimement apprécié sur place. Au total ce sont près de 5 100 photos et 330 vidéos qu'il a réalisées de juin 2017 à septembre 2019 qu'il partageait sur les réseaux sociaux..

Peter, c'était également un bricoleur hors pair. Un article lui avait été consacré dans le Molshémien n°78, en pages 18 et 19. Mais Peter c'était avant tout un mari, un père, un grand-père et un arrière grand-père affectueux. Il nous a malheureusement quittés le 28 mai à l'aube de ses 80 ans. A son épouse, Marlène, et à toute sa famille, la Ville de Molsheim présente ses plus sincères condoléances.



## Le groupe «Molsheim, l'Avenir avec Vous»

Madame, Monsieur, Chers concitoyens,

Cette première tribune du mandat a, bien naturellement, vocation à nous permettre avant tout de vous adresser nos remerciements. La confiance que vous nous avez accordée lors du dernier scrutin municipal nous oblige autant qu'elle nous honore.

A travers la mise en œuvre du programme que nous vous avons présenté, nous aurons à cœur durant tout ce mandat de représenter l'ensemble des habitants de notre ville.

Bien entendu, ce début de mandat a été marqué de manière inattendue par la crise sanitaire que nous traversons. Nous pensons évidemment aux victimes de l'épidémie et nous nous associons à la peine de leurs proches. Nos commerçants, artisans et entreprises souffrent également beaucoup de la situation actuelle et, dans la limite des compétences du conseil municipal, nous devons être à leurs côtés et les soutenir.

Si les années à venir seront nécessairement contraintes par cette crise, notre détermination à faire avancer notre ville est encore renforcée. Durant les six années à venir, vous pourrez compter sur l'engagement total de vos élus de l'équipe «Molsheim, l'avenir avec vous».

Bien cordialement à vous,

*Mesdames et Messieurs Christophe Backert, Valérie Bailly, Ali Celepci, Yann-Loïc Deruwez, Aimée Dietrich, Evelyne Dingens, Jean Engel, Laurent Furst, Sylvie Giaconia-Wantz, Martine Joerger-Pividori, Philippe Heitz, Martiel Heller, Nicolas Hitier, Chantal Jeanpert, Christian Kopcia, Maxime Lavigne, Patrick Marchini, Sabrina Risbec, Gilbert Steck, Sylvie Teterycz, Christelle Tonner-Wagner, Amélie Tusha, Catherine Wolff et Typhaine Ziminski.*

«Conformément à l'article L2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales : "Dans les communes de 3 500 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale".

## Le groupe Réveillons Molsheim !

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Les colistiers de « Réveillons Molsheim » tiennent encore une fois à remercier toutes les Molshémiennes et tous les Molshémiens qui les ont soutenus lors des dernières élections municipales.

Le premier Conseil municipal vient de se tenir, il y a été notamment question de valider les comptes de la Collectivité à la clôture de l'exercice budgétaire de Jean-Michel Weber. Le résultat consolidé 2019 affiche un excédent important de 5,33 millions d'€ et une trésorerie excellente. Cette saine gestion permet d'aborder ce mandat de manière sereine malgré les baisses de dotations et l'incertitude de la compensation de la taxe d'habitation.

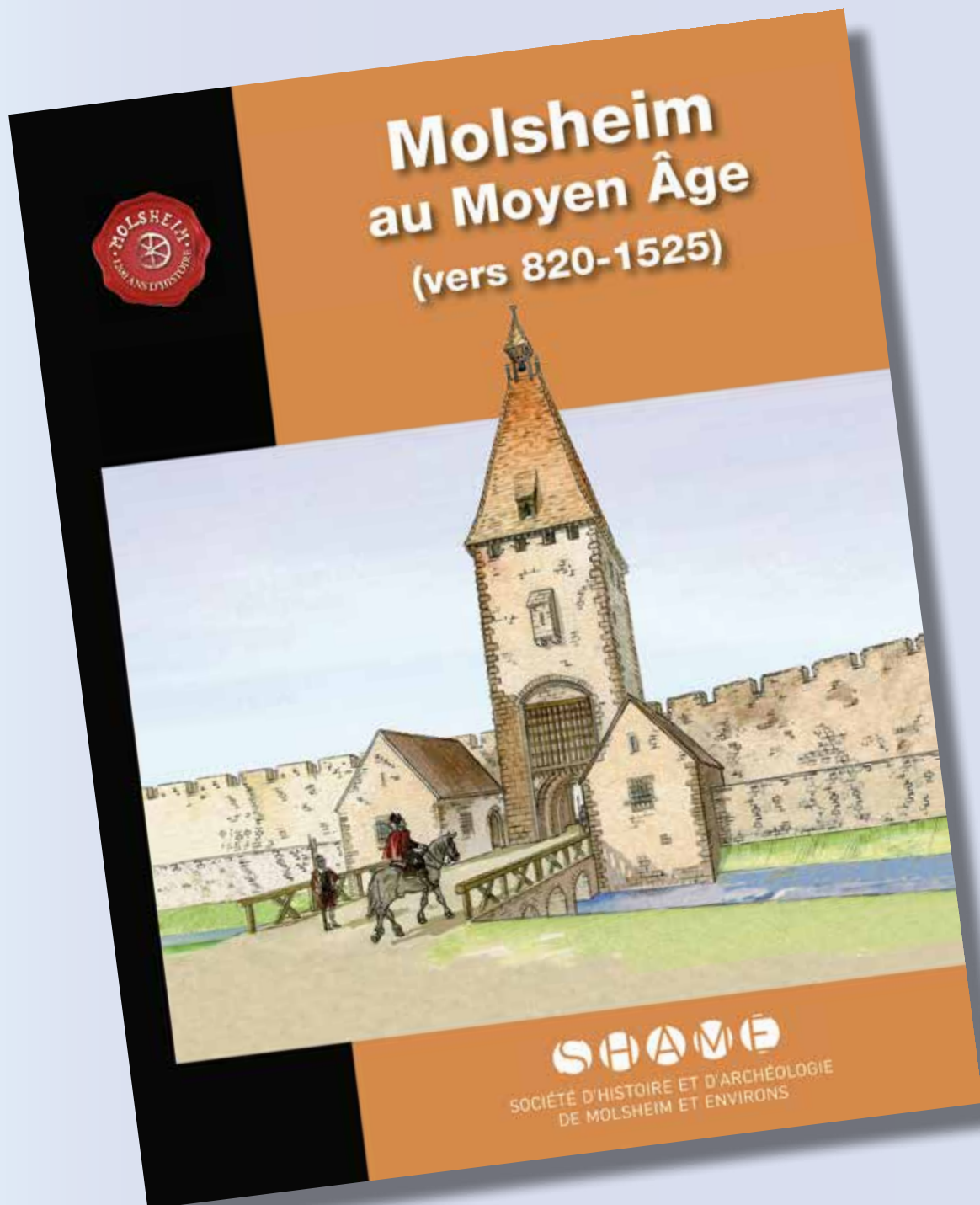
Notre groupe défendra les propositions faites lors de notre campagne électorale et nous serons vigilants sur la politique proposée par le nouvel exécutif, notamment sur le fait de fédérer des objectifs communs, de co-construire les projets pour la ville, de lever les inquiétudes pour concilier écologie et économie dans cette époque de profonds changements sans oublier les plus démunis.

N'oublions pas que c'est pour Molsheim et son territoire que nous nous sommes tous engagés.

D'ici la rentrée de septembre qui se fera dans un contexte inédit, nous vous souhaitons un bel été, de belles vacances et surtout prenez soin de vous et portez-vous bien.

Bien cordialement

*Mesdames et Messieurs Valérie Deblock, François Orsat, Thierry Peter, Marie-Bernadette Piettre et Jean-Michel Weber.*



## **Molsheim au Moyen Âge : l'ouvrage à se procurer impérativement !**

Fondée par l'empereur germanique en 1220, il y a tout juste 800 ans, la ville de Molsheim devint un siècle plus tard le chef-lieu d'un vaste bailliage épiscopal. Les évêques de Strasbourg jouèrent d'ailleurs un rôle non négligeable dans l'évolution de la localité, tant par l'octroi de privilèges étendus que par la construction de bâtiments imposants. Mais il n'était point de liberté qui ne fût protégée par des murs et Molsheim ne fit pas exception. D'importantes fortifications furent élevées dès le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle...

Le livre de Grégory Oswald, archiviste de la Ville et conservateur du Musée de la Chartreuse comprend trois parties : la cité médiévale, les aspects économiques et sociaux, la vie religieuse.

***Molsheim au Moyen Âge (vers 820 - 1525)***

(128 pages – 21 x 27 cm – 170 illustrations en noir et blanc et en couleur).

Édité en 2020 par la Société d'histoire et d'archéologie de Molsheim et environs.

L'ouvrage est en vente (25 €) en librairie et au Musée de la Chartreuse –  
4 cour des Chartreux – 67120 MOLSHEIM – tél. 03 88 49 59 38 –  
musee@molsheim.fr



**Eurovia Alsace-Lorraine - Agence de Molsheim**  
13 route industrielle de la Hardt - CS  
67129 Molsheim cedex  
T/ 03 88 47 99 19 - molsheim@eurovia.com  
[www.eurovia.fr](http://www.eurovia.fr)



**cora** Dorlisheim

**Exclusif**  
jusqu'à  
**400 PRODUITS**  
POUR TOUTE LA FAMILLE

**BIO**

**coradrive.fr**



> + de 40 000 références  
> *Même prix qu'en magasin*  
> *Service gratuit*



**COMPTEZ SUR NOUS**

**BOCK SAS - PAFFENHOFF** Sàrl

☎ **03 88 38 13 19**

20 avenue du Général de Gaulle - 67190 MUTZIG

✉ [bock.atpf@gmail.com](mailto:bock.atpf@gmail.com)



**Ambulances**  
**VSL**  
**Taxis**



**Pompes Funèbres**  
24h/24 7j/7  
**Chambre funéraire**  
*Transports toutes distances*



**weitel**  
Maisons individuelles

03 88 67 91 90

